

Glossaire :

bien comprendre les

termes et les thématiques

utilisés sur le portail

Le portail permet de déposer les demandes d'aide et les demandes de versement, de suivre les aides attribuées, d'accéder à tous les documents associés (courriers, document d'attribution, ...) et de signer en ligne les conventions d'aide.

A decorative graphic on the right side of the page features two large, stylized water droplets. The top part of the droplets is a solid blue color, while the bottom part is a circular cutout showing a close-up of water splashing with bubbles. The background of the top half of the page is a solid blue color.

**A compter de janvier 2022,
les demandes d'aides auprès
de l'agence de l'eau Adour-Garonne
sont dématérialisées et se font
directement en ligne.**

Connectez vous au site

<https://portailbeneficiaires.eau-adour-garonne.fr>

Comprendre les termes liés au projet :

Définition d'un projet :

Un projet correspond à un ensemble cohérent d'actions (études, travaux, acquisitions, animations...) **qu'un seul maître d'ouvrage** (MOA) pense conduire à court ou moyen terme sur un territoire. **Une demande d'aide est toujours liée à un projet.**

Chaque projet pourra donner lieu à **une ou plusieurs demandes** d'aide conjointes ou dissociées dans le temps. Les demandes d'aide d'un projet seront regroupées dans un ou plusieurs dossiers de regroupement.

Comprendre la demande d'aide :

Définition d'une demande d'aide :

Sollicitation d'aide financière qui porte sur **une ou plusieurs actions appelées « dispositifs »** (études, travaux, acquisitions, animations...) issues d'un même **projet** et qui relèvent d'une seule thématique.

Après analyse des services et avis des instances de décision de l'agence, **chaque action pourra faire l'objet de l'attribution d'une ou plusieurs aides financières** qui seront notifiées dans un document juridique.

Comprendre les termes liés à Rivage :

CA :

Conseil d'administration

AGT :

Agent administratif

(= responsable administratif)

CI :

Chargé d'intervention

(= responsable technique actuellement)

Valideur :

DGA ou Directeur de délégation ou directeur de département ou chef de service ou responsable de ligne

MOA :

Maître d'ouvrage

CDA :

Commission des aides

DD :

Décision du directeur

DDP :

Décision du directeur provisoire

DV :

Demande de versement

D1 : demande acompte

DAI : demande d'acompte intermédiaire

DSOLD : demande de solde

Description des thématiques :

Réduction des pressions liées aux activités industrielles et artisanales

Eau potable

Communication et information

Recherche, développement, innovations et études associées

Gestion quantitative équilibrée de la ressource et économie d'eau en agriculture

Appui technique départemental

Voir thématique assainissement et / ou eau potable

Assainissement et gestion des eaux pluviales

Solidarité et coopération internationale

Connaissances environnementales

Gestion territoriale

Prévention des milieux aquatiques et de la biodiversité

Réduction des pollutions agricoles

En cas de difficultés, Contactez nous :

Par téléphone : 05.61.36.36.51

Par email : portailbeneficiaires@eau-adour-garonne.fr

